



## Agenda

## Lundi 20 janvier

-9h-12h : conférence du groupe JPA sur les nouveautés fiscales 2020 avec

**Jean-Claude TRICHET**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « Passé, présent et avenir de la zone euro : que faut-il faire pour en consolider le succès ? »

(grande salle des séances).  
-11h : Présentation du projet « Technologies émergentes et sagesse collective » (TESaCO), soutenu par la Fondation Simone et Cino Del Duca, par **Jean-Robert PITTE**, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, et **Daniel ANDLER**, (salle Jacqueline de Romilly).

-15h : **Jean-Claude CASANOVA**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, « Raymond Aron : pouvoir et puissance » (petite salle des séances).

-17h : Comité secret.

## Lundi 27 janvier

-15h : **Olivier DARD**, professeur à Sorbonne Université, « Bertrand de Jouvenel : pouvoir, souveraineté, principat » (petite salle des séances).

## Jeudi 30 et vendredi 31 janvier

-9h30-18h30 : Colloque du projet TESaCO (salle Hugot) de **Daniel ANDLER**.

## Jeudi 30 janvier

-19h-24h : La Nuit des idées sur le thème « Etre vivant » avec **Jean-Robert PITTE**, « la vie et le vin », et **Olivier HOUDÉ** « La vie, le cerveau et la naissance de l'intelligence chez l'enfant » (Coupole).



## LETTRE D'INFORMATION – Mardi 14 janvier 2020

## Séance du lundi 13 janvier

Le président soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 6 janvier. Celui-ci est adopté. Il cède ensuite la parole au secrétaire perpétuel qui fait part du décès du correspondant de l'Académie, Sir Roger Scruton, survenu le 12 janvier. Il fait également part de l'élection de Maurizio Serra, correspondant de l'Académie, à l'Académie française, au fauteuil de Simone Veil. Il présente ensuite Pierre Manent et lui cède la parole pour sa communication sur « Le déclin de la légitimité politique ». L'orateur diagnostique le malaise qui affecte les vieilles démocraties qui ont été les fondatrices et les modèles du régime politique moderne, en Europe comme aux Etats-Unis. Il constate une division sociale et morale d'ampleur entre une classe instruite, souvent en anglais, qui participe au mouvement du monde et affiche une indépendance vis-à-vis de la nation, considérant tout lieu comme l'opportunité d'y exercer ses compétences ; et des couches sociales peu ou mal formées, pour lesquelles le mouvement du monde recèle des menaces, attachées à des formes de vie commune et souhaitant travailler au plus près du lieu où elles ont leurs habitudes de vie. Ces deux ensembles ont perdu leur capacité et leur désir de communiquer, ayant perdu le sentiment d'une chose commune à partager. Seule la conscience de classe prévaut, au mépris tranquille des uns répondant le ressentiment des autres. Ces dispositions signalent une perte d'intérêt pour les ressorts et les exigences de la démocratie représentative : la classe dirigeante, satisfaite des règles sociales, s'épargne tout effort pour redonner vie à notre régime représentatif, ce qui exigerait plus d'attention aux besoins, désirs et opinions du peuple. Quant au peuple, il peut d'autant moins faire valoir ses inquiétudes que le souci de la chose commune s'est effacé au motif qu'il n'y a de souci légitime que l'homme en général. Nous assistons ainsi à l'épuisement du régime politique qui a assuré l'éclat et la puissance des nations européennes, lequel consistait à participer à la construction d'une chose commune qui ait une autorité légitime pour donner forme à la vie des citoyens. Désormais, les seules règles légitimes qui ordonnent la vie collective sont celles qui s'adressent aux hommes en général. Les subdivisions de l'humanité (familles, nations, Eglises) ne portent plus une autorité à laquelle nous serions tenus d'adhérer ou d'obéir. Ne sont légitimes que l'individu d'un côté et l'humanité réunie de l'autre. Nous avons abandonné les entreprises visant à produire du commun, nous condamnant à recevoir les principes et les motifs de nos actions du mouvement extérieur du monde. L'Europe moderne repose sur trois ressorts : l'Etat, le gouvernement représentatif et le peuple politique. La construction de l'Etat souverain sous l'Ancien Régime fut la matrice des régimes politiques. A la Révolution française, cet Etat fut déclaré garant des droits de l'homme et du citoyen et les institutions du gouvernement représentatif furent chargées de le mettre en œuvre. Le postulat est que bien gouverner, c'est bien représenter : un gouvernement représentatif est un gouvernement dans lequel le peuple se reconnaît parce qu'il est au service de ses droits et besoins. Le stade d'évolution ultime est l'Etat des droits qui se donne pour tâche, via les lois dites sociétales, d'étendre indéfiniment les droits individuels, concrétisant le droit illimité pour chacun de se définir comme il le désire. L'Etat des droits prive alors de sa force vitale l'association politique et le gouvernement représentatif et devient un principe de déconstruction du dispositif politique moderne. Cette évolution est due à une ambivalence initiale : l'Etat moderne introduit une modification décisive dans notre métabolisme politique, social et moral car il modifie le rapport entre l'action et la parole. Dans la période précédant l'Etat moderne, action et parole sont liées : la parole donne la raison d'agir et enclenche l'action. Or, à partir de T. Hobbes, on construit un lieu où l'Etat devient une abstraction. Pour preuve : il n'a pas d'opinion. Il est neutre et agnostique. Cette conception d'une institution humaine sans opinion est si vertigineuse qu'elle suscita, dans le cas des totalitarismes, des entreprises pour doter l'Etat d'un système d'opinions qui serait obligatoire pour l'ensemble de la société. Comment l'Etat sans opinions a-t-il pu finir par régner sur un monde humain qui vit des opinions ? En instaurant le régime du gouvernement représentatif. Cette articulation entre Etat neutre et gouvernement représentatif fonde notre dispositif politique moderne mais le drame tient à ce que l'Etat neutre a neutralisé la société en soumettant les opinions et les institutions à la figure abstraite qu'est l'individu titulaire de droits. Et il a été aidé par le gouvernement représentatif lui-même qui voulait satisfaire les revendications du peuple politique et qui, ce faisant, a enclenché sa dépolitisation et le rétrécissement des enjeux de la représentation : il n'y a plus d'autre finalité que l'extension des droits, obtenue par l'addition de nouveaux droits, droits-libertés aussi bien que droits-créances. Toute parole qui propose aujourd'hui une action commune est soumise au critère de l'égalité des droits. Un bien commun ne peut dès lors être affirmé ou défendu que s'il est offert gratuitement comme un droit à tous ceux qui n'ont pas part à ce bien commun. A l'issue de sa communication, Pierre Manent a répondu aux questions et observations de Madame et Messieurs **Y. Gaudemet, J.C. Casanova, A. Duhamel, A. Besançon, J.C. Trichet, M. Delmas-Marty, M. Pébereau, P. Delvolvé, J. de Larosière, P. Levillain, D. Kessler, A. Vacheron.**

## Dans la presse et sur les ondes

Dans sa tribune du vendredi dans *Le Figaro* le 9 janvier, **Chantal Delsol** revient sur « l'affaire Matzneff » à l'occasion de la parution du livre de Vanessa Springora, *Le Consentement*. Critiquant la « jolie formule » de Bernard Pivot, prétendant qu'à l'époque la littérature prévalait sur la morale, elle revient sur le climat intellectuel des années soixante-dix où il était de bon ton, pour une partie de l'élite intellectuelle, de considérer « la licence absolue comme un droit sacré » et, à tout le moins, de se garder de prendre une position adverse sous peine « de se trouver aussitôt ostracisé ».

*La Revue* (janvier-février 2020) publie un entretien avec **Rémi Brague** (pp.8-15) dans lequel celui-ci revient sur son goût de l'érudition et des langues (allemand, grec, latin, hébreu et arabe) afin de lire les philosophes dans le texte. A l'occasion de la parution, en 2019, de *Des vérités devenues folles* et de *La Controverse, Dialogue sur l'islam* avec Souleymane Bachir Diagne, il diagnostique une « folie » des vérités isolées les unes des autres, ce qui les dispose à se combattre, et coupées du milieu nourricier qui leur permettrait de s'épanouir (là où le Vrai, le Beau et le Bien coïncident). Sans tourner le dos à la modernité, il se définit comme un conservateur et prône un retour au Moyen Age entendu comme « l'idée que le monde et nous-mêmes sommes voulus par un Dieu rationnel et bienveillant qui rend notre exigence légitime tout en lui assignant des limites ». Défendant le christianisme comme un rationalisme, il avance aussi l'idée de la culture comme une « conversation » des générations entre elles, permettant par le langage et l'écriture de se libérer de l'attraction puissante du contemporain.

## A lire

**Pierre-André Chiappori** est « le grand témoin », avec « Un nouveau regard sur les inégalités » (Conférence de *Sociétal*, du 17 juin) du numéro de *Sociétal* du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 consacré aux inégalités, avec des textes de F. Dubet, B. Sananes, D. Blanchet (intégralement téléchargeable sur <https://www.societal.fr/les-inegalites-4eme-trimestre-2019>).

## A savoir

Le Général Puga, Grand chancelier de la Légion d'honneur, a remis les insignes de la dignité de Grand officier de la Légion d'honneur à **Thierry de Montbrial**. La cérémonie s'est déroulée le 19 décembre 2019 au Palais de la Légion d'honneur.

**Thierry de Montbrial** a donné une interview à la Revue *Banque* « Brexit, infrastructures, marchés de capitaux... Quelle stratégie pour l'Europe financière ? » (décembre 2019). Dans celle-ci, intitulée « L'euro est la colonne vertébrale de l'Union européenne », il juge la consolidation de la zone euro essentielle pour renforcer l'Union européenne par l'achèvement de l'union monétaire ainsi que par la coordination des politiques budgétaires et fiscales à plus long terme. <https://thierrydemontbrial.com/leuro-est-la-colonne-vertebrale-de-lunion-europeenne/>.

**Jean-David Levitte** est signataire de la déclaration d'un groupe d'anciens ministres, ambassadeurs et responsables européens parue le 8 janvier appelant à une intensification des efforts européens pour une désescalade de la tension au Moyen-Orient. Les auteurs invitent les Européens à adopter une approche commune proactive pour éviter le scénario du pire et à prendre des mesures tangibles afin de protéger leurs intérêts et aider à apaiser les tensions : 1) Faire apparaître les États européens comme des médiateurs actifs pour désamorcer la situation et établir un dialogue avec les deux parties afin d'éviter une nouvelle escalade. A la suite de l'invitation du ministre iranien des affaires étrangères à Bruxelles, une session extraordinaire du Conseil de sécurité des Nations Unies pourrait se tenir hors du siège de l'ONU lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères. 2) Travailler avec le gouvernement irakien pour le maintien d'éléments de la présence européenne combattant l'État islamique en Irak. 3) Inciter à convoquer une réunion de la commission mixte des parties (format ministres des affaires étrangères) sur l'accord sur le nucléaire de 2015 afin d'éviter une crise de prolifération nucléaire et de conserver la surveillance des activités nucléaires iraniennes par les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique. 4) Empêcher que les tensions entre les États-Unis et l'Iran ne prennent une ampleur régionale en coordonnant les approches des gouvernements européens avec celles des principaux États de la région ayant affiché la volonté de s'investir dans une solution diplomatique à la crise, comme les Émirats Arabes Unis ou l'Arabie Saoudite ; préserver les quelques ouvertures diplomatiques ayant récemment émergé au Yémen et coordonner toutes les propositions de sécurité, y compris celles de l'Iran et de la Russie, dans une démarche diplomatique partagée.

En séance de l'Académie des inscriptions et belles lettres, le 10 janvier, Philippe Contamine, membre de cette académie, a présenté « L'homme et la guerre » (15 vol., 2014-2019), une impressionnante entreprise intellectuelle et éditoriale fondée et dirigée par **Jean Baechler** à laquelle de nombreux membres et correspondants de l'Institut ont apporté leur concours. La guerre est à comprendre comme un phénomène politique (Clausewitz). Il convient de partir de l'existence, dès le néolithique, de communautés organisées, les *polities* (Aristote), qui ont cherché à faire régner l'ordre et la justice en leur sein et à se protéger des *polities* rivales ou à les agresser, déployant la guerre. J. Baechler propose le terme de *transpolitie* pour la confrontation d'États-nations qui a succédé à la période féodale ; en l'absence de procédure d'arbitrage supranational, seule la volonté d'équilibre entre les puissances pouvait limiter les conflits et c'est dans ce contexte concurrentiel que la modernité a pu voir le jour, ce qu'elle n'aurait pu faire si le continent européen était devenu un empire. La fin de la guerre sera envisageable avec l'avènement d'une *politie* planétaire apte à imposer la négociation aux intérêts divergents.

Le 7 janvier, **Jean-François Mattei** a pris ses fonctions de Président de l'Académie Nationale de Médecine pour 2020 par un discours inaugural intitulé « De qui sommes-nous les héritiers ? ». Le 21 janvier, il prononcera le discours inaugural du Bicentenaire de cette académie sur « La médecine de la personne à l'épreuve de l'intelligence artificielle » ; le 22 janvier, il y présidera un colloque sur « Les inégalités en santé ».

A revoir, l'interview donnée par **Jean-Claude Trichet** à Sandra Freeman pour le média MatriochK sur « Crise économique demain, dette, chômage, concurrence mondiale » (<https://www.youtube.com/watch?v=STj1xChBGxo>).

A l'occasion de la remise du prix « Start c'est bien, up c'est mieux » qui aura lieu le 14 février à 16h30 à l'école CentraleSupélec, **Yvon Gattaz** est l'invité de Jacques Pessis dans l'émission « Les Clés d'Une Vie » sur *Sud Radio* le 15 janvier à 13h20 et à 21h (à réécouter sur <https://www.sudradio.fr/emission/les-clefs-dune-vie-1550/>).